



CONCEPT DE SOINS PALLIATIFS

La Résidence l'Emeraude vous accueille dans un de ses appartements qui devient votre domicile. Elle vous offre la possibilité d'y séjourner jusqu'au terme de votre vie, si tel est votre souhait. Selon votre état de santé, vous devrez peut-être bénéficier de soins palliatifs.

Ceux-ci « englobent le soutien et les traitements médicaux apportés aux personnes souffrant de maladies incurables, potentiellement mortelles et/ou chroniques évolutives.

Ils offrent aux malades, compte tenu de leur situation, la meilleure qualité de vie possible jusqu'à leur décès, tout en apportant un soutien approprié à leurs proches. Les soins palliatifs visent à éviter la souffrance et les complications. Ils comprennent les traitements médicaux, les soins physiques, ainsi que le soutien psychologique, social ou spirituel »*.

Les soins palliatifs font partie intégrante des prestations de soins dispensés par les professionnels de la Résidence l'Emeraude.

Accompagnement de fin de vie à la Résidence l'Emeraude

Le but premier de la Résidence est de soulager la souffrance, les symptômes inconfortables et d'assurer le confort et la qualité de vie du client et de ses proches.

Afin d'accompagner au mieux le client en fin de vie et/ou en situation palliative, la Résidence l'Emeraude souhaite aussi l'implication des proches. Ceux-ci sont considérés comme des partenaires indispensables. La Résidence s'engage à les accompagner, les soutenir en favorisant leur présence en tout temps et en mettant un maximum de moyens à disposition. Elle s'engage aussi à les informer régulièrement de l'évolution de la situation. Si les proches en ressentent la nécessité, la Résidence l'Emeraude s'engage à organiser d'autres réunions/entretiens avec eux.

Dès qu'il y a un inconfort (physique, moral, social, spirituel) non résolu malgré les traitements médicamenteux et/ou autres actions mises en place, la Résidence l'Emeraude peut faire appel à l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP BEJUNE) pour recevoir, par exemple, une aide à l'évaluation des symptômes, des conseils thérapeutiques et ce toujours en partenariat avec le médecin traitant du client.

Afin de garantir un maintien de confort à domicile, la Résidence l'Emeraude possède un lit électrique. Le client a également la possibilité de louer des moyens auxiliaires dans le but d'éviter des complications (matelas à air anti escarre par exemple).

Nos collaborateurs ont bénéficié d'une formation de sensibilisation en soins palliatifs. Ceci dans le but de mieux répondre à vos besoins spécifiques. L'équipe soignante assure la continuité des soins jusqu'au terme de la vie en respectant les critères de qualité.

Limites de la Résidence l'Emeraude

Dans les situations de fin de vie, l'accompagnement doit également être poursuivi durant la nuit ce qui peut poser problème en termes de ressources.

Pour pallier à cette difficulté, une évaluation sera effectuée avec tous les partenaires, afin de déterminer une stratégie garantissant les critères de qualité.

* Définition des soins palliatifs tirée de la « Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2010-2012 » www.palliative.ch, rubrique soins palliatifs/stratégie nationale